

ce dessein, mais bien plutôt parce que j'avais promis à mes commettants qui sont des producteurs de blé que je la soulèverais à la première occasion, laquelle vient justement de se présenter. Mais si l'admission de la discussion, aujourd'hui, devait empêcher bien d'autres députés (qui ne pourront la discuter au cours des deux prochaines heures) de l'aborder à leur tour, je serais le dernier à vouloir

empiéter ou risquer d'empiéter sur leur droit de parler de ce problème capital. Sans préjudice, donc, je me range à votre avis.

M. l'Orateur: Alors, je n'accepte pas la motion.

(Sur la motion de M. St-Laurent, la Chambre s'ajourne à quatre heures et cinq minutes de l'après-midi.)